

<https://enseignants.se-unsa.org/Groupes-au-college-des-concessions-nettement-insuffisantes>



Groupes au collège : des concessions nettement insuffisantes

- Presse - Communiqués de presse -

Date de mise en ligne : mercredi 20 mars 2024

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

À la suite de la publication des textes relatifs à l'organisation des groupes en français et en mathématiques en 6e et 5e à la rentrée prochaine au collège, le SE-Unsa note positivement la disparition du critère de « niveau » comme indicateur de constitution de ces groupes. Cet indicateur aurait entraîné un tri social insupportable, doublé d'une inefficacité prouvée scientifiquement. Il était donc fondamental de faire machine arrière sur le dispositif envisagé.

De plus, la souplesse laissée aux équipes des collèges pour organiser ces groupes est bienvenue mais reste néanmoins insuffisante et restreinte : il faut donner aux équipes la possibilité d'organiser les enseignements sur le volume horaire hebdomadaire le plus approprié. Par ailleurs, l'obligation de ne pas dépasser un plafond de 10 semaines de cours en classe entière limite l'autonomie des établissements.

Pour le SE-Unsa, il est impératif de supprimer le caractère dérogatoire de la classe de référence et d'ôter les contraintes posées par la totalité du volume horaire ou encore le plafond de 10 semaines. Permettre une organisation des groupes la plus proche des besoins des élèves et la plus adaptée aux moyens des établissements passe avant tout par la confiance au professionnalisme et à l'expertise des équipes.

Malgré les deux demi-journées de préparation obtenues, les nouvelles exigences du ministère promettent une rentrée difficile pour l'ensemble des personnels. Le SE-Unsa reste opposé à la totalité du plan *Choc des savoirs*.

Paris, le 20 mars 2024

Élisabeth Allain-Moreno
Secrétaire générale du SE-Unsa

Attachée de presse
Venantia Petillault
06 26 53 17 84